

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Participation au programme de *La Table de récupération hors foyer*

Décembre 2008 Je récupère « hors foyer »! Récupération dans les lieux publics

La Ville de Dollard-des-Ormeaux procédera sous peu à l'installation de mobilier urbain en vue de favoriser le recyclage dans les parcs, les aires publiques intérieures et extérieures et les sites sportifs municipaux

Grâce au programme de financement de **La table de récupération hors foyer*, la Ville bénéficiera d'une subvention de 25 000 \$ et fera l'acquisition d'équipement pour la récupération des matières recyclables dans les lieux publics. C'est maintenant au tour des parcs, des aires publiques intérieures et extérieures ainsi que des sites sportifs de se prévaloir du service de collecte sélective.

Des équipements appropriés seront mis à la disposition des citoyens afin de disposer de façon écologique d'impressionnantes quantités de bouteilles d'eau, de contenants à jus et de boissons gazeuses ou énergisantes générées dans nos aires publiques municipales.

Dès le mois de décembre 2008, nous procéderons à l'installation de bacs dans les arénas ainsi que d'îlots de recyclage à trois voies dans l'atrium du Centre civique, les halls d'entrées de la bibliothèque et de l'Hôtel de Ville. Au printemps 2009, nous poursuivrons l'installation du mobilier urbain dans tous les chalets de parcs ainsi que dans toutes les piscines municipales.

Par ce programme, nous incitons les citoyens à poser des gestes visant à protéger notre environnement et nous participons collectivement au plan de gestion des matières résiduelles dont l'objectif est de détourner 65 % des matières recyclables des sites d'enfouissement.

Cette autre mesure de la Ville en matière d'environnement s'ajoute aux différents programmes de recyclage déjà mis en place durant l'année 2008. Notamment le dépôt de matériels informatiques et électroniques situé aux Travaux publics, l'installation de boîtes de dépôt dans tous les bâtiments municipaux en vue de récupérer les piles rechargeables, les téléphones cellulaires usagés ainsi que les cartouches d'encre.

*Rappelons que la Table pour la récupération hors foyer est un organisme à but non lucratif, composé de partenaires des secteurs public, privé et associatif ayant comme objectif commun l'optimisation des performances de la collecte sélective des matières recyclables hors foyer.

Les détails du programme sont disponibles sur le site Internet de la Table,
www.tablehorsfoyer.ca